À propos de ...

LA GRÈVE EN ANJOU : L'ANNÉE 1893

L'année 1893 est marquée en Anjou, comme partout en France, par une vague de grèves ouvrières sans précédent. Après un long temps de conflits ouvriers épars et déstructurés, la légalisation de la grève en 1864 puis des syndicats en 1884 favorise l'émergence du mouvement social ouvrier.

Au creux d'un cycle conjoncturel de la production industrielle en Europe, quatre grands secteurs prépondérants sont touchés en Anjou : le textile dans le Choletais, les ardoisières, les métiers de la chaussure et pour la première fois, les ouvriers des filatures et corderies de chanvre à Angers, qui se mobilisent massivement en mars-avril 1893 sur la question salariale.

L'administration préfectorale de Maine-et-Loire surveille, et intervient le cas échéant pour gérer le conflit, collectant et produisant des archives conséquentes : rapports de police, affiches syndicales, articles de presse, correspondances avec les patrons, bilans chiffrés journaliers, etc.

Représentatifs d'un syndicalisme de métier oscillant entre revendications factuelles et velléité de grève générale, les événements de mars-avril 1893 à Angers sont emblématiques de ces temps de « jeunesse de la grève » sous une République plus autoritaire que sociale.

L'ÉMERGENCE DES SYNDICATS DANS LE MAINE-ET-LOIRE APRÈS LA LOI DE 1884

Alors que le patronat expérimente ses premières formes de représentations dès 1804, les organisations ouvrières ne sont tolérées qu'à la fin du Second Empire. C'est la loi de 1884 qui finit par légaliser les premières chambres syndicales*. Au début des années 1890, le département compte dix-sept chambres syndicales établies par branches industrielles tout d'abord à Cholet, puis Saumur et Angers.

Après une période de grèves ponctuelles, essentiellement dans le textile choletais autour de revendications salariales, le mouvement ouvrier se fait mieux entendre grâce à l'installation de bourses du travail* en 1891 à Cholet suivie par Angers en 1892 et Saumur en 1893 : ces espaces de réunions permettent aux nouveaux syndicats de trouver un lieu d'expression au moment des grèves mais peinent encore à la fin du siècle à mobiliser les ouvriers attachés à leur propre corporation.

Document 1. La grève des brodeurs à Chemillé, *Journal de Maine-et-Loire*, 2-3 avril 1893 (72 JO 69).

La grève des brodeurs de Chemillé

Nous empruntons au *Temps* la note suivante que nous reproduisons sous réserve :

Une grève vient de se déclarer à Chemillé, petite ville du département de Maine-et Loire, dans la manufacture de broderies de MM. Bazin et Frenzer. Cette manufacture, fondée il y a environ dix ans, comprend aujourd'hui quarante-deux machines ou métiers. Elle occupe, outre le directeur, contremaîtres et employés divers, 39 brodeurs et 70 fileuses.

Les ouvriers de la manufacture de Chemillé se sont mis en grève il y a huit jours. Déjà une première cessation du travail, qui n'a duré que trois jours, s'était produite au commencement du mois de novembre dernier. Elle avait été amenée par une réduction d'environ 30 0/0 sur les salaires, particulièrement pour les ouvrages de soieries. Mais une transaction était aussitôt survenue. La diminution des salaires avait été réduite à 15 0/0, les patrons ayant fait entrevoir que l'ancien tarif serait prochainement rétabli.

Document 2. Extrait du rapport du conseil d'administration de la Bourse du Travail d'Angers, 1895 (70 M 8).

« Il est de toute évidence que le but et le rôle de la Bourse du Travail sont d'instruire l'ouvrier sur les conditions de travail afin de le rendre conscient de son droit et du rôle qu'il joue dans la Société, comme facteur indispensable de la production de richesse, et par conséquent, des droits équitables dans la juste répartition de celle-ci. Travailler ainsi au relèvement matériel et intellectuel des classes laborieuses, les délégués de la Bourse du Travail ont fait tout ce qu'ils ont pu pour marcher vers ce résultat. Tout en envisageant d'abord d'une façon absolument directe la situation respective des diverses corporations que l'idée syndicale groupe autour de son drapeau d'émancipation, nous pouvons voir que cette situation ne s'est guère modifiée depuis un an. Si ce n'est la Chambre syndicale des couvreurs qui a pu améliorer sa situation [...] nous n'avons à signaler ici ni d'adoucissement dans les conditions de travail, ni d'amélioration dans les salaires ou tarifs de main-d'œuvre. Au contraire. Depuis plusieurs années la crise industrielle sévit dans certaines corporations diverses, la Cordonnerie entre autres, augmentée par le développement de l'outillage mécanique et le perfectionnement du machinisme, arrive à un état de choses vraiment déplorable. [...] Et c'est pour cela qu'il nous a été donné de constater un ralentissement dans quelques-unes de nos organisations corporatives. Espérons que cette indifférence ne peut être qu'apparente, et que nos Camarades, soucieux de leur avenir se pénétreront de l'impérieuse nécessité du groupement syndical et reviendront bientôt parmi nous pour nous aider à défendre nos droits méconnus ».

Questions

1. Pour quelles raisons les ouvriers brodeurs de Chemillé se mettent-ils en grève dans le premier document ? Qui négocie et résout le problème dans cette usine ?
2. Dans le second document, quels rôles se donne la Bourse du Travail d'Angers ?
3. Que regrettent les auteurs du rapport sur la participation des ouvriers à l'action syndicale ?

LA GRÈVE DANS LE TEXTILE À ANGERS EN MARS 1893 : LE DÉCLENCHEMENT

Dans les industries modernes comme les filatures et corderies de chanvre*, le mouvement ouvrier a du mal à se faire entendre. Des grèves ponctuelles, peu suivies, sont la règle. Le vaste mouvement de grève de mars-avril 1893 constitue l'exception.
Particulièrement vulnérables à la conjoncture économique, les ouvriers des filatures de chanvre réagissent à la diminution des tarifs de leur travail en raison d'approvisionnements médiocres en chanvre. La question salariale est alors au cœur d'une grève classique qui, pour la première fois, se répand et se politise crispant tant les principaux patrons des filatures comme Max Richard ou Julien Bessonneau* que les autorités publiques.
Les différentes usines, la bourse du travail et les syndicats se trouvent au cœur d'un conflit urbain parti pour durer un mois. Il fit jusqu'à 4 500 grévistes à Angers et aux Ponts-de-Cé.

Document 3. Rapport du commissaire central sur la grève dans les filatures Max Richard à Angers, mars 1893 (71 M 3).

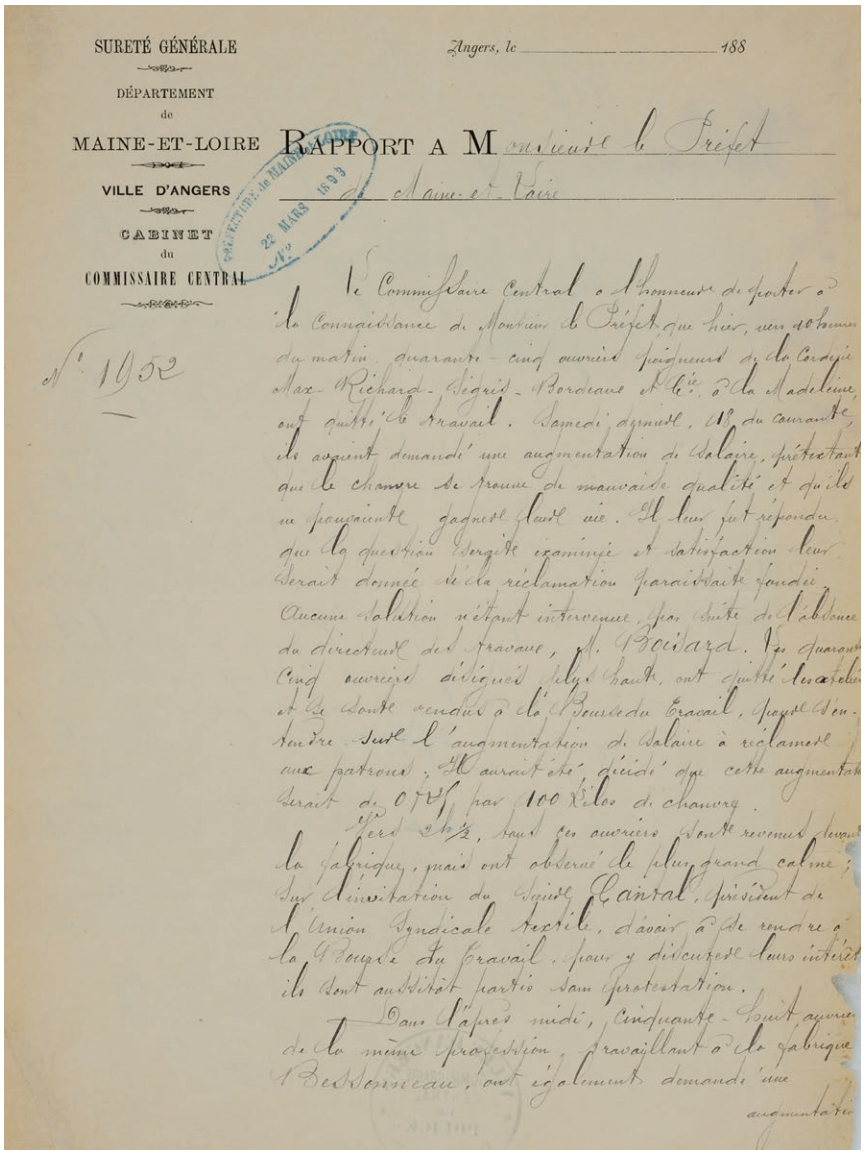

SURETÉ GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE
VILLE D'ANGERS
CABINET du COMMISSAIRE CENTRAL

Angers, le _____ 188

RAPPORT A Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire

N° 1952

Le Commissaire Central a l'honneur de porter à la connaissance de Monsieur le Préfet que hier, vers 10 heures du matin, quarante-cinq ouvriers fileurs de la Corderie Max-Richard-Seigrist-Bordeaux & Cie, à la Madeleine, ont quitté le travail. Samedi dernier, 18 du courant, ils avaient demandé une augmentation de salaire, prétextant que le chanvre se trouve de mauvaise qualité et qu'ils ne pouvaient gagner leur vie. Il leur fut répondu que la question serait examinée et satisfaction leur serait donnée si la réclamation paraissait fondée. Aucune solution n'étant intervenue, par suite de l'absence du directeur des travaux, M. Boisard. Les quarante-cinq ouvriers désignés plus haut, ont quitté l'atelier et se sont rendus à la Bourse du Travail, pour y entendre sur l'augmentation de salaire à réclamer aux patrons ; il aurait été décidé que cette augmentation serait de 0 fr 75 par 100 kilos de chanvre.

Vers 2 h 1/2, tous ces ouvriers sont revenus devant la fabrique, mais ont observé le plus grand calme ; sur l'invitation du sieur Canval, président de l'Union syndicale textile, d'avoir à se rendre à la Bourse du Travail, pour y discuter leurs intérêts ils sont aussitôt partis sans protestation.

Cet après midi, cinquante-huit ouvriers de la même profession, travaillant à la fabrique Bessonneau, ont également demandé une augmentation

Questions

1. Pour quelle raison les ouvriers de la filature de Max Richard se mettent-ils en grève ?
2. Combien d'ouvriers sont en grève ?
3. Quelle réponse leur est donnée ? Quelle est alors leur réaction ?

L'APPEL À LA GRÈVE GÉNÉRALE : LE RÔLE DES ANARCHO-SYNDICALISTES* DANS LE CONFLIT DE 1893

La création des bourses du travail a favorisé l'expression publique des syndicats ; ces lieux de rassemblement des ouvriers et de discussion deviennent rapidement une tribune pour des syndicalistes proches du mouvement anarchiste* et socialiste* leur permettant d'affirmer leurs idées et de transformer les temps de grèves en temps de contestations plus politiques. C'est le cas du fendeur d'ardoises Ludovic Ménard*, principal chef d'une chambre syndicale aux ardoisières de Trélazé depuis 1890. Il prend une part importante dans le conflit, soutenu par des anarchistes de passage comme Théodule Meunier*, qui appelle à la grève générale profitant de la contagion de la grève dans les filatures de chanvre d'Angers et sa banlieue en avril 1893. La grève prend alors des reliefs plus inquiétants pour les pouvoirs publics dont la presse locale et nationale se fait l'écho, accélérant ainsi la prise de conscience ouvrière et radicalisant les moyens d'action.

Document 4. Dépêche adressée par le préfet de Maine-et-Loire au ministère de l'intérieur au sujet de l'aggravation de la grève, 17 avril 1893 (71 M 3).

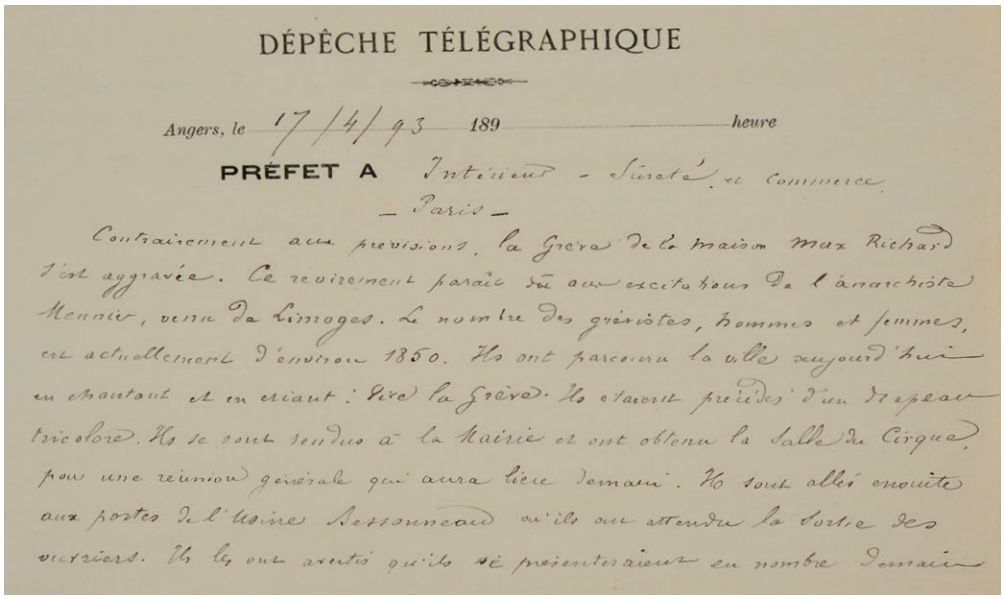

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Angers, le 17/4/93 189 heure

PRÉFET A Intérieur - Sûreté et Commerce

— Paris —

Contrairement aux prévisions, la Grève de la maison Max Richard s'est aggravée. Ce revirement paraît dû aux excitations de l'anarchiste Meunier, venu de Limoges. Le nombre des grévistes, hommes et femmes, est actuellement d'environ 1850. Ils ont parcouru la ville aujourd'hui en chantant et en criant : Vive la Grève. Ils étaient précédés d'un drapeau tricolore. Ils se sont rendus à la Mairie et ont obtenu la Salle du Cirque pour une réunion générale qui aura lieu demain. Ils sont allés ensuite aux portes de l'usine Bessonneau où ils ont attendu la sortie des ouvriers. Ils les ont avertis qu'ils se présenteraient en nombre demain

Document 5 et 6. Bandeau et article extraits du journal anarchiste *Le père Peinard*, avril 1893 (71 M 3).

Cinquième Année. — N° 211 DEUX RONDS Du Dimanche 2 au 9 Avril 1893

LE PÈRE PEINARD

Réflecs

HEBDOMADAIRES d'un

GNIAFF

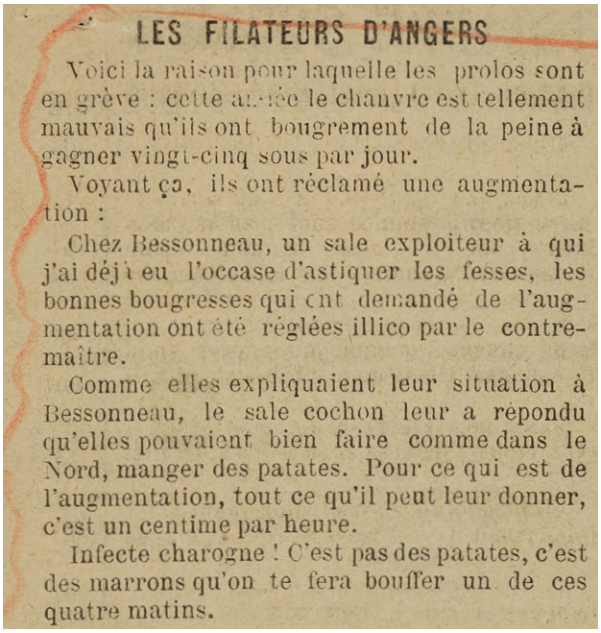

LES FILATEURS D'ANGERS

Voici la raison pour laquelle les prolos sont en grève : cette année le chanvre est tellement mauvais qu'ils ont bougrement de la peine à gagner vingt-cinq sous par jour.

Voyant ça, ils ont réclamé une augmentation :

Chez Bessonneau, un sale exploiteur à qui j'ai déjà eu l'occase d'astiquer les fesses, les bonnes bougresses qui ont demandé de l'augmentation ont été réglées illico par le contremaître.

Comme elles expliquaient leur situation à Bessonneau, le sale cochon leur a répondu qu'elles pouvaient bien faire comme dans le Nord, manger des patates. Pour ce qui est de l'augmentation, tout ce qu'il peut leur donner, c'est un centime par heure.

Infecte charogne ! C'est pas des patates, c'est des marrons qu'on te fera bouffer un de ces quatre matins.

Document 7. Affiche syndicale trouvée à Angers par la police municipale, avril 1893 (71 M 3).

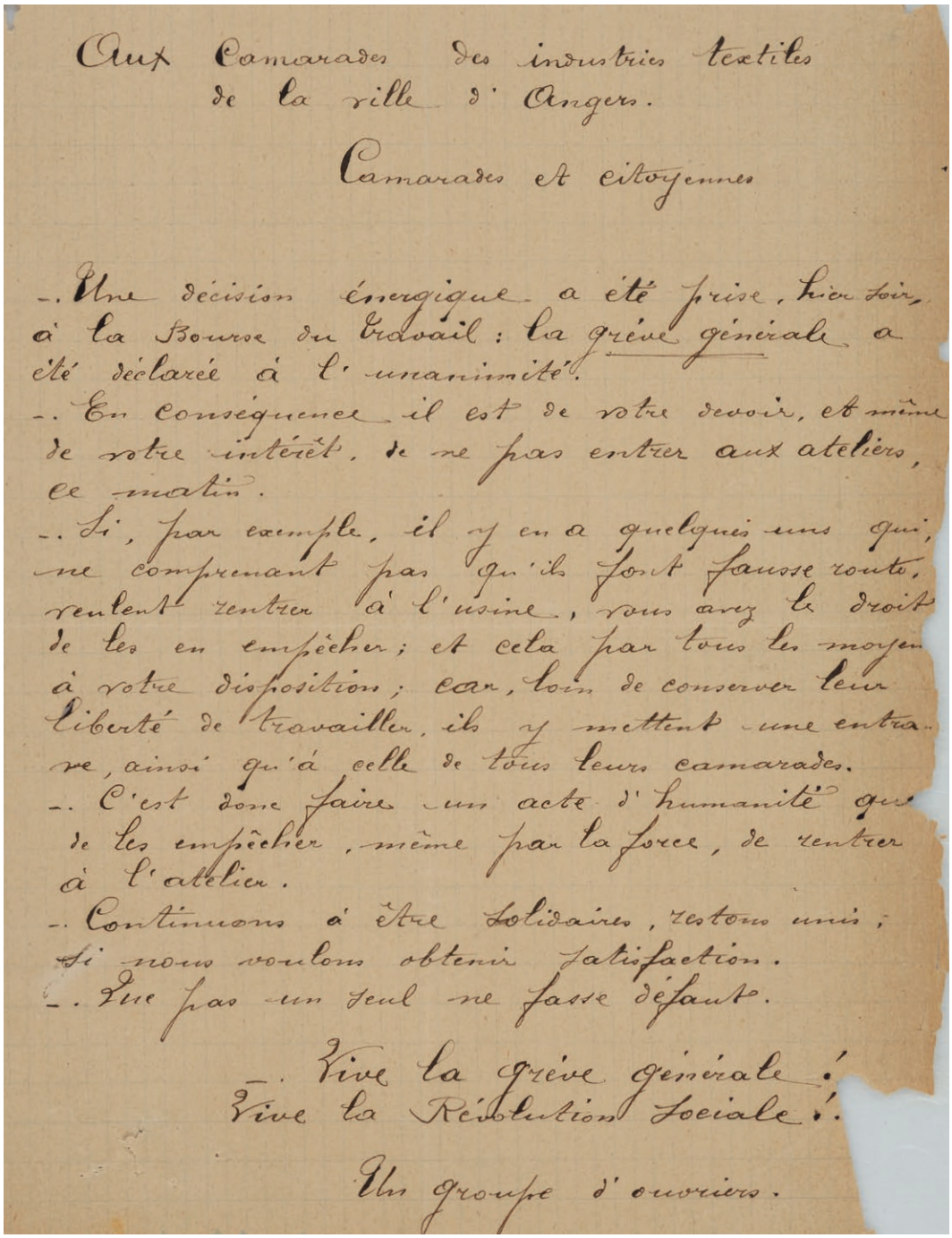

Aux Camarades des industries textiles
de la ville d'Angers.

Camarades et citoyennes

-. Une décision énergique a été prise, hier soir, à la Bourse du Travail : la grève générale a été déclarée à l'unanimité.
-. En conséquence il est de votre devoir, et même de votre intérêt, de ne pas entrer aux ateliers, ce matin.
-. Si, par exemple, il y en a quelques uns qui, ne comprenant pas qu'ils font fausse route, veulent rentrer à l'usine, vous avez le droit de les en empêcher ; et cela par tous les moyens à votre disposition ; car, loin de conserver leur liberté de travailler, ils y mettent une entrave, ainsi qu'à celle de tous leurs camarades.
-. C'est donc faire un acte d'humanité que de les empêcher, même par la force, de rentrer à l'atelier.
-. Continuons à être solidaires, restons unis ; si nous voulons obtenir satisfaction.
-. Que pas un seul ne fasse défaut.

-. Vive la grève générale !
Vive la Révolution sociale !

Un groupe d'ouvriers.

Questions

Document 4

1. Combien y a-t-il de grévistes un mois après le début du conflit ?
2. Quels sont les symboles et slogans politiques qu'ils utilisent ?
3. Qui est accusé d'aggraver le conflit ? Comment ?
4. Quelle nouvelle action est menée par les grévistes dans les usines ?

Document 5 et 6

1. Décrivez le dessin servant de bandeau au journal anarchiste.
2. Selon l'illustration et le ton employé par l'article, quel est le but politique du journal *Le père Peinard* ?

Document 7

1. Qui sont les auteurs de cette affiche ? Répondez en relevant les expressions par lesquelles ils se désignent.
2. Quelles sont les différentes actions proposées par cette affiche aux grévistes ?

MAINTIEN ET RETOUR À L'ORDRE : TENSIONS ET RÉSOLUTION DU CONFLIT

Même si les coalitions ne sont plus un délit depuis la loi de 1884, les rassemblements de grévistes restent sous surveillance policière stricte. Les patrons comptent sur la collaboration des autorités pour encadrer et, le cas échéant, agir contre les masses en révolte. Leur principal argument est le respect de la liberté du travail* entravée par les grévistes bloquant les entrées des usines aux ouvriers non-grévistes.
Malgré la masse des ouvriers en grève (jusqu'à 4 500), une diffusion rapide d'une usine à l'autre et de multiples appels à la grève générale, le mouvement est un échec, réprimé par les gendarmes à cheval qui interviennent en chargeant les grévistes bloquant l'usine Bessonneau. L'intransigeance patronale associée au souci de l'ordre républicain des autorités publiques, a raison en quelques minutes d'un mouvement de grève de 45 jours sans aucun résultat pour les ouvriers.

Document 8. Rapport de police concernant une entrevue avec Max Richard, directeur des filatures, Angers, 8 avril 1893 (71 M 3).

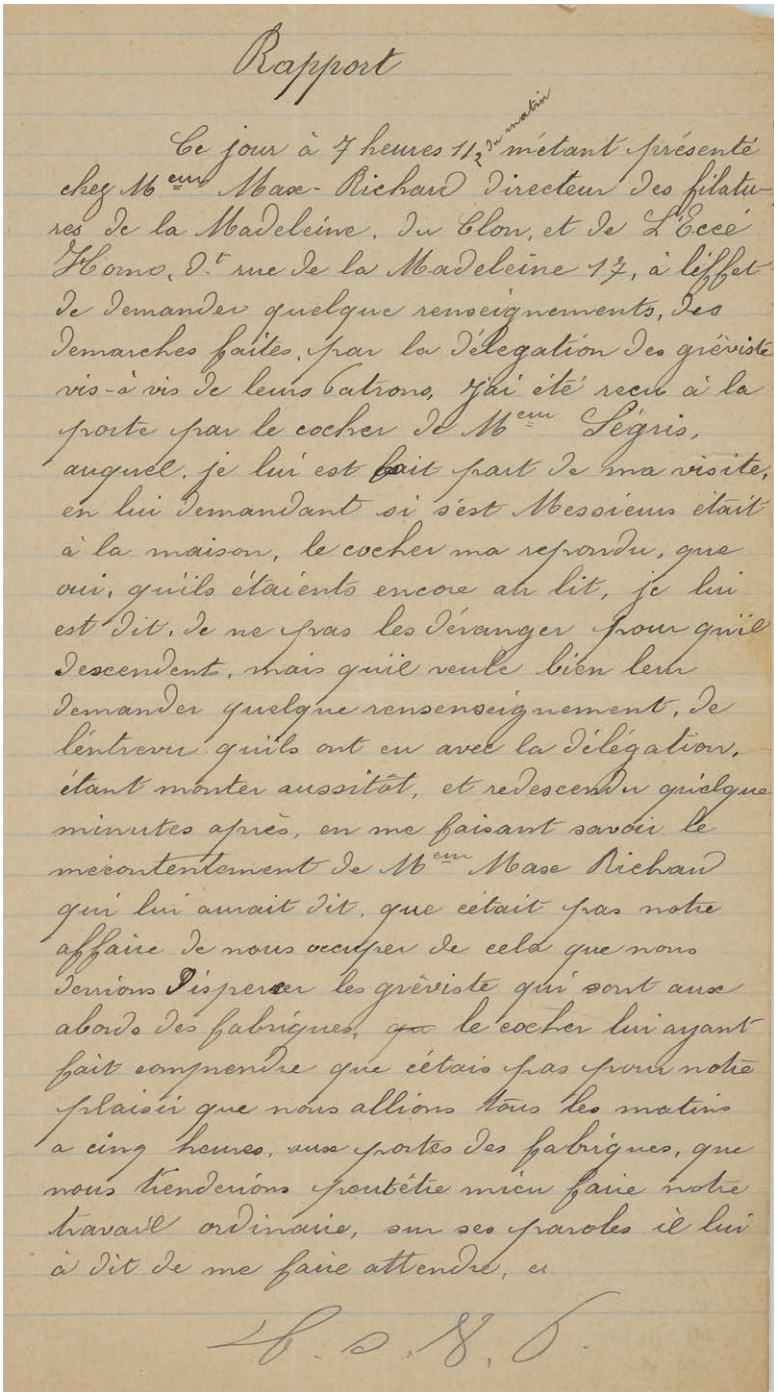

Rapport

Ce jour à 7 heures 1/2 du matin m'étant présenté chez Mr. Max-Richard directeur des filatures de la Madeleine, du Clon, et de L'Ecce Homo, Dt rue de la Madeleine 17, à l'effet de demander quelque renseignements, des demarches faites, par la délégation des grévisté vis-à vis de leurs patrons, j'ai été reçu à la porte par le cocher de Mr. Ségris, auquel, je lui est fait part de ma visite, en lui demandant si s'est Messieurs était à la maison, le cocher ma repondu, que oui, quils étaients encore au lit, je lui est dit, de ne pas les déranger pour quil descendent, mais quil veule bien leur demander quelque rensenseignement, de l'entrevu quils ont eu avec la délégation, étant monter aussitôt, et redescendu quelque minutes après, en me faisant savoir le mécontentement de Mr. Mase Richard qui lui avait dit, que c'était pas notre affaire de nous occuper de cela que nous devions disperser les grévisté qui sont aux abords des fabriques, ~~que~~ le cocher lui ayant fait comprendre que c'était pas pour notre plaisir que nous allions tous les matins a cinq heures, aux portes des fabriques, que nous tendeions peutêtre mieu faire notre travail ordinaire, sur ses paroles il lui a dit de me faire attendre, et

L. 8. 8.

Document 9. Lettre des dirigeants de la Manufacture de Bonneterie de Laines (Angers) au préfet de Maine-et-Loire, 22 avril 1893 (71 M 3).

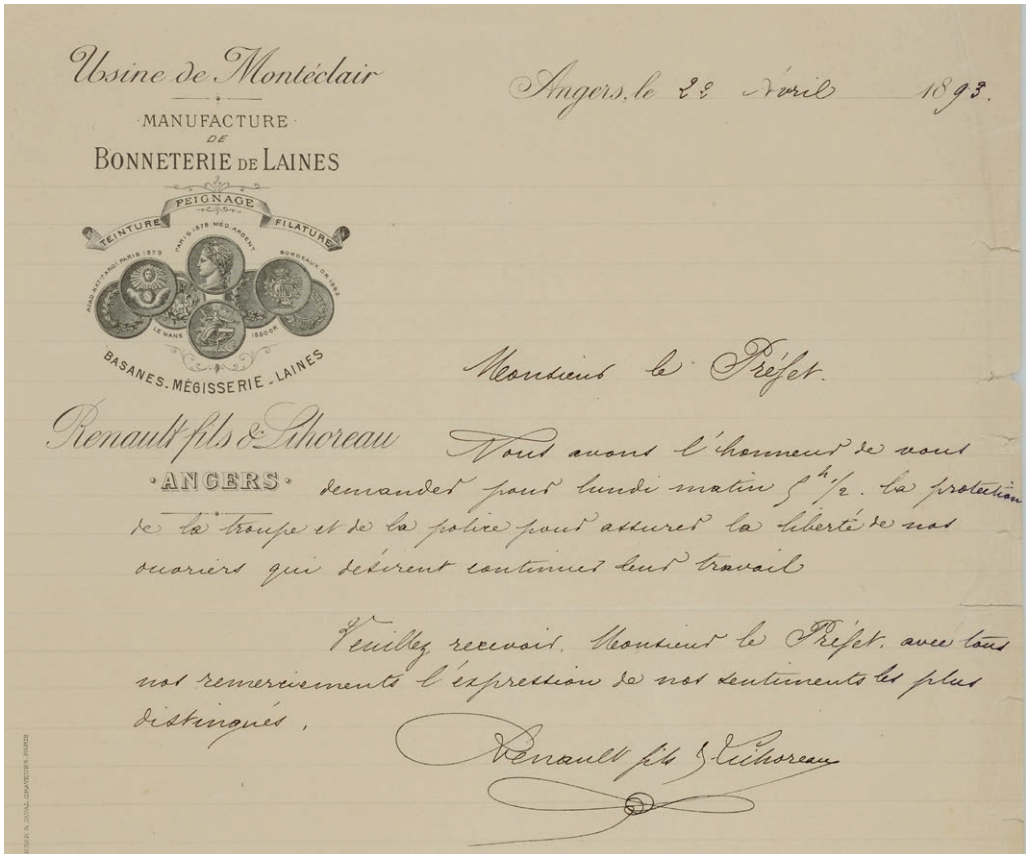

Usine de Montéclair

MANUFACTURE DE BONNETERIE DE LAINES

PEIGNAGE TEINTURE FILATURE

BASANES-MÉGISSERIE-LAINES

Renault fils & Lihoreau

ANGERS

Angers, le 22 Avril 1893.

Monsieur le Préfet.

Nous avons l'honneur de vous demander pour lundi matin 5 h/2. la protection de la troupe et de la police pour assurer la liberté de nos ouvriers qui désirent continuer leur travail

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, avec tous nos remerciements l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Renault fils & Lihoreau

Document 10. Extrait du rapport du préfet sur les grèves des fabriques de cordages et tissages en mars-avril 1893, 6 juin 1893 (71 M 3).

« Dans la journée du mardi 18 [avril 1893], plus de 2 000 grévistes rassemblés sur le champ de mars menaçaient l'usine de M. Bessonneau. Un détachement de dragons fut requis*, et après une charge conduite avec prudence mais résolument, la foule se dispersa. L'usine Bessonneau en fut occupée militairement. Ce fut le dernier épisode de la grève. Les ouvriers tinrent deux nouveaux conseils, puis, décidèrent la reprise du travail. Le 24 avril, le travail reprenait partout ; sans que les ouvriers aient obtenu la moindre satisfaction, et dans les mêmes conditions qu'auparavant.*

En terminant, je crois devoir renouveler les témoignages de satisfaction que je vous ai transmis par rapport spécial, sur le concours dévoué de l'armée, et sur le dévouement dont ont fait preuve pendant toute la durée de la grève, messieurs les officiers de gendarmerie et monsieur le commissaire de Police ».

Questions

Document 8

1. Comment sont reçus les policiers par le patron Max Richard ?
2. Qu'attend Max Richard des forces de police ?

Document 9

1. Que réclament les patrons des usines Renault-Lihoreaux ?
2. Recherchez dans le lexique ce que l'on désigne par « liberté du travail » au XIXe siècle.

Document 10

1. Par quelle action se conclut la grève d'avril 1893 ?
2. Quel est le ton employé par le préfet dans ce rapport ? De quoi se félicite-t-il ?

LEXIQUE

Anarchiste : révolutionnaire demandant la suppression de l'État ou toute forme d'autorité

Anarcho-syndicaliste : révolutionnaires promouvant la grève générale comme moyen d'action

Bessonneau Julien (1842-1916) : patron de la principale filature de chanvre à Angers

Bourses du Travail : lieu de rassemblement des syndicats et des grévistes

Chambre syndicale ou syndicat : association de représentants d'ouvriers et d'employés d'une branche d'activité

Dragons : militaires à cheval

Filature / corderie : usines de fabrication de toiles et cordages à partir du chanvre

Liberté du travail : principe du libre accès à tout emploi de tout citoyen (depuis 1791)

Ménard Ludovic (1855-1935) : ardoisier, principal fondateur du syndicalisme à Trelazé

Meunier Théodule (1860-1907) : anarchiste responsable d'attentats en 1892 condamné au bagne de Cayenne

Socialisme : idée politique née de la critique du capitalisme selon laquelle les moyens de production doivent appartenir à la société par l'intermédiaire de l'État

Requis / réquisition : ordre ou exigence d'une administration

FRISE CHRONOLOGIQUE

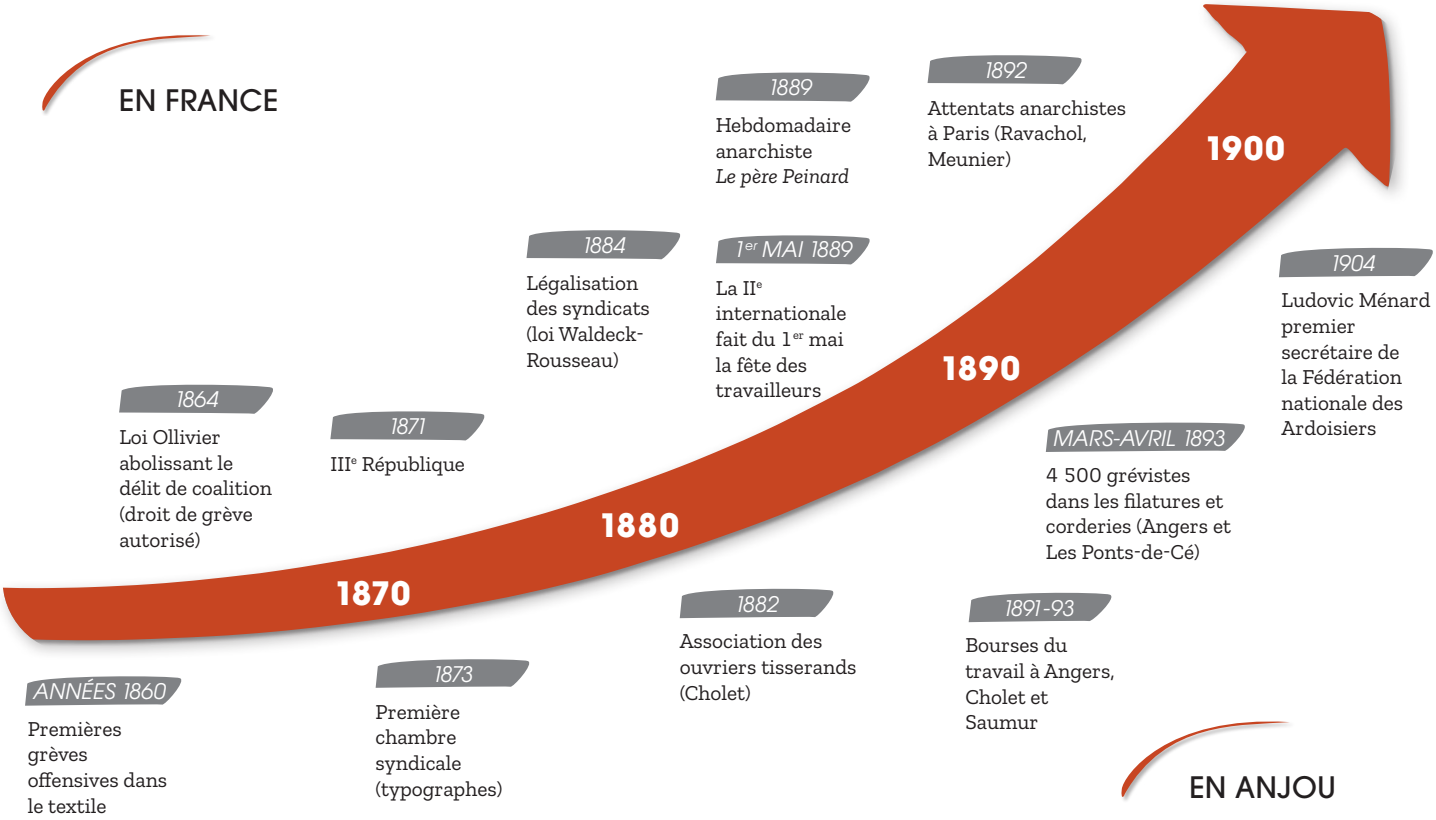

Venez poursuivre la découverte de ce thème en travaillant directement sur les documents originaux aux Archives départementales...

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE anjou

ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Maine-et-Loire

Couverture : Grève des cordonniers devant la bourse du travail en 1893, Collection iconographique Célestin Port (11 Fi 435)
Illustrations (en vignette) : Page 2. Grèves des cordonniers d'Angers en 1893 (11 Fi 433)
Page 3. Atelier de peignage du chanvre chez Bessonneau, Extrait de « Société Anonyme des Filatures, Corderies & Tissages d'Angers. Bessonneau administrateur », début XXe s. (collection particulière).
Page 4. Ludovic Ménard (1855-1935), ouvrier-fendeur, extrait de *Ludovic Ménard. Fondateur du syndicalisme ardoisier*, par François Lebrun, Imprimerie Angevine, 1985 (BIB 7993).

Bibliographie : Nicolas CHAUSSÉ, *Le mouvement des grèves à Angers de 1871 à 1914*, Angers, 1999.
Jean-Luc MARAIS, *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, Paris : Picard, 2009.

Éditeur : Département de Maine-et-Loire
Responsable de publication : Archives départementales de Maine-et-Loire / Élisabeth Verry, directeur
Jean Chevalier, chef du service des publics
Texte : Sylvain Lavergne, coordonnateur territorial DAAC, professeur d'histoire-géographie
Photographie : Éric Jabol
Coordination : Sarah Boisanfray, responsable des actions éducatives
Mise en page : Laure Menanteau Design graphique
Impression : ICI

Archives départementales de Maine-et-Loire - 106 rue de Frémur - 49 000 Angers
Téléphone : 02 41 80 80 00 - Mail : service-educatif-archives@maine-et-loire.fr - www.archives49.fr

Diffusion gratuite - Avril 2020 © Département de Maine-et-Loire